

quand elles semblaient suspendues et se faisaient attendre, l'existence de l'établissement paraissait en péril. Pouvaient-elles même affirmer qu'il se développait? Les fruits dont se consolait et se nourrissait le zèle du directeur n'étaient pas apparents à tous les yeux. La maison était petite : elle était toute pleine et ne pouvait suffire aux demandes de ceux qui auraient voulu y entrer. Le produit du travail ne pouvait couvrir les dépenses ; les souscriptions, les aumônes providentielles ne parvenaient pas à combler le déficit. On s'endettait, on paraissait aller à l'abîme. Les protecteurs eux-mêmes se décourageaient. Leurs démarches, leurs efforts pour venir en aide à l'entreprise n'aboutissaient pas. On s'était adressé aux œuvres de bienfaisance étrangères, on n'avait pas eu de réponse.

“ Le découragement gagnait de proche en proche. Les bienfaiteurs désespéraient de l'entreprise. Les conseils de prudence ne manquaient pas à l'abbé Belloni. Il se vit bientôt abandonné et comme isolé. On commençait à le railler, à le taxer d'imprudence ; on le plaignait, on le blâmait. Les circonstances devenaient des plus rudes. Le choléra morbus sévissait en Palestine. Les vivres étaient chers. Les provisions de bouche de l'orphelinat étaient épuisées. Il n'y avait plus de crédit. Tout le monde était gêné, et au milieu de la misère publique on ne pouvait songer à se rien procurer sans argent comptant. Il y avait donc toutes sortes de raisons pour renoncer à l'entreprise et congédier les enfants. L'abbé Belloni ne pouvait s'y résoudre. Ne devait-il pas compter toujours sur la Providence ? Elle ne lui fit pas défaut : bientôt il apprend que 600 francs viennent d'arriver au patriarcat latin pour son orphelinat ; d'où viennent-ils ? Ils sont envoyés par un catholique de Pologne, inconnu jusque-là.

“ Ce bienfaiteur avait joint à l'argent une lettre très sympathique et invitait M. le directeur à lui donner quelques détails sur l'œuvre. L'abbé n'attendit pas un second courrier pour les lui envoyer. Il fit bien ; car son bienfaiteur répondit à sa lettre par un envoi de 800 francs.

“ Par une protection providentielle non moindre, tandis que le choléra sévissait dans la ville, l'Orphelinat, où les